

Convention

Nomenclatures des objets de santé (NOS)

Statut : Validé | *Classification : Publique* | *Version : v2.0*



SOMMAIRE

1. Contexte	3
1.1. Modèle des objets de santé (MOS)	3
1.1.1. Type de données	3
1.1.2. Mise à disposition	4
1.2. Nomenclatures des objets de santé (NOS)	4
1.2.1. Type de nomenclatures	5
1.2.2. Mise à disposition	5
2. Convention	6
2.1. Terminologie de référence (TRE)	6
2.1.1. Nommage	6
2.1.2. Structure	7
2.1.3. Règle	7
2.1.4. Format	8
2.2. Jeu de valeurs (JDV)	12
2.2.1. Nommage	12
2.2.2. Structure	13
2.2.3. Règle	13
2.2.4. Format	14
2.3. Table d'association (ASS)	17
2.3.1. Nommage	17
2.3.2. Structure	18
2.3.3. Règle	18
2.3.4. Format	20
2.4. Nomenclature de gestion (PUB)	23
2.4.1. Nommage	23
2.4.2. Structure	23
2.4.3. Règle	23
2.4.4. Format	24
3. Annexe	26
3.1.1. Caractères autorisés	26

1. CONTEXTE

1.1. Modèle des objets de santé (MOS)

Le MOS est un ensemble de concepts, décrits de manière homogène et neutre vis-à-vis des technologies. Il offre une description commune et mutualisée des informations traitées dans les systèmes d'information et les échanges. Chaque concept du MOS est mis en équivalence avec d'autres concepts faisant partie d'initiatives ou de standards internationaux :

- ▶ Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR) ;
- ▶ HL7 v3 ;
- ▶ Semantic Interoperability Community (SEMIC).

Selon les travaux de la Commission européenne sur l'interopérabilité sémantique, un vocabulaire de base a vocation à être utilisé comme point de départ dans :

- ▶ le développement et les évolutions de systèmes d'information (ex : RPPS, système de gestion des produits de certification) ;
- ▶ l'échange d'informations entre les systèmes (ex : interopérabilité des ROR) ;
- ▶ l'intégration de données (ex : intégration dans le RPPS des données FINESS) ;
- ▶ la publication de données (ex : publication des données d'Annuaire.sante.fr).

Le MOS constitue une bibliothèque de composants sémantiques. Cette bibliothèque centralise les mêmes définitions, nommages, structures et codages de l'information. Ce vocabulaire de base en français permet aux acteurs de partager la même compréhension du concept manipulé, indépendamment du système d'où il provient.

Le MOS participe pleinement à la démarche d'urbanisation sectorielle. Cette démarche vise à éviter la multiplication des interfaces point à point, qui s'avèrent très coûteuses et peu efficaces pour la collectivité.

1.1.1. Type de données

Le MOS est une représentation structurée et documentée des objets de santé. Cela signifie que :

- ▶ toutes les caractéristiques du modèle sont documentées par au moins un nom, une définition, des cardinalités et un type ;
- ▶ les objets partageant les mêmes propriétés sont regroupés dans des classes. Par exemple, la classe « Adresse » rassemble notamment les propriétés suivantes : un "numéro", un "type de voie", un "nom de voie", un "code postal", une "ville", etc.

Chaque propriété ou attribut d'une classe du MOS a un type de données, c'est-à-dire un domaine de valeurs auquel appartiennent les instances de cet attribut. Par exemple, dans la classe « PersonnePhysique », le type de données de l'attribut :

- ▶ « nomFamille » (nom de famille de la personne) est un "Texte", c'est-à-dire une chaîne de caractères ;
- ▶ « dateNaissance » (date de naissance de la personne) est une "Date", cela signifie que les instances de « dateNaissance » ont un format de type date, comme par exemple "JJ/MM/AAAA".

Par ailleurs, le type de données "Code" est octroyé aux attributs d'une classe dont les valeurs sont codifiées. Par exemple, dans la classe « ExerciceProfessionnel », le type de données de l'attribut « profession » est un "code", c'est-à-dire une chaîne de caractères qui, pour des raisons de taille minimale ou d'indépendance au langage, représente un texte. Par exemple, le code "10" représente la profession "Médecin", le code "21" celle de "Pharmacien", le code "50" celle de "Sage-femme", etc.

Ces codes et leur signification sont énumérés dans une nomenclature, appelée aussi liste de codes. L'attribut « profession » de la classe « ExerciceProfessionnel » est ainsi associé à la nomenclature des Professions.

1.1.2. Mise à disposition

Le MOS est disponible sur le site <https://esante.gouv.fr> en téléchargement sous différents formats et est également visualisable en HTML <https://mos.esante.gouv.fr/>.

Chaque mois, le MOS est mis à jour en fonction des besoins d'interopérabilité remontés par les différents acteurs. L'historique, également disponible sur le site, présente l'ensemble des modifications apportées au MOS par date de publication.

1.2. Nomenclatures des objets de santé (NOS)

Les NOS reposent sur un système de codification (code et libellé) d'éléments structurés. Suivant de près le périmètre du MOS, l'ensemble des NOS était circonscrit au départ au secteur sanitaire, mais il évolue au fil des projets pour prendre en compte les spécificités du secteur médico-administratif, médico-social et social.

Le périmètre des NOS couvre désormais les nomenclatures :

- ▶ associées à tous les attributs du modèle des objets de santé (MOS) dont les valeurs sont codifiées ;
- ▶ provenant des programmes, projets, applications sur lesquels l'ANS est amenée à intervenir, notamment :
 - le Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé (RPPS), pour les nomenclatures spécifiques à des objets de son périmètre ;
 - l'extension du RPPS (RPPS+) aux acteurs du médico-social et social en lien avec l'Enregistrement des professions à rôle (ENREG) ;
 - le système d'information des Cartes de Professionnel de Santé (SI-CPS), concernant les nomenclatures spécifiques aux cartes CPx et aux certificats des infrastructures de gestion de clés de l'ANS, y compris les nomenclatures ADELI et leurs tables de transcodage vers RPPS ;
 - le cadre d'interopérabilité des systèmes d'information de santé (SI-SIS) pour les nomenclatures créées pour les besoins des volets techniques ;
 - le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR), avec toutes les nomenclatures relatives à l'offre de soins ;
 - les profils français FHIR en lien avec Interop'Santé ;
 - les échanges de SI du médico-social ;
 - le Dossier Médical Partagé (DMP) ;
 - le Système d'information et de télécommunication des Samu-Centres 15 (SI-SAMU) ;
 - le Système d'information pour le suivi des victimes d'attentats et de situations sanitaires exceptionnelles (SI-VIC) ;
 - le système de messageries électroniques réservé aux professionnels de santé (MSSanté) ;
 - les web services exposés par l'ANS, tels que les services de publication d'Annuaire Santé (Annuaire national de référence des professionnels de santé inscrits dans les répertoires nationaux RPPS et ADELI) ;
 - le moteur de recherche du Service Public d'Information en Santé (Sante.fr) ;
 - l'espace numérique en santé (ENS) ;
 - l'agenda partagé avec le service d'accès aux soins (SAS).

1.2.1. Type de nomenclatures

Les NOS sont découpées en trois types :

- ▶ Les terminologies de référence (TRE), nomenclatures officielles créées et maintenues soit par :
 - l'ANS qui en est propriétaire ;
 - une organisation externe à l'ANS.
- ▶ Les jeux de valeurs (JDV), nomenclatures constituées de codes extraits d'une ou plusieurs TRE. Un jeu de valeurs est créé à des fins applicatives ;
- ▶ Les tables d'association (ASS), tables assurant la correspondance entre les codes issus d'au moins deux TRE/JDV.

1.2.2. Mise à disposition

Les NOS sont disponibles sur le site de l'ANS, dans la partie Interopérabilité avec le MOS. Il est possible de les télécharger sous différents formats et sont également visualisables sur le serveur <https://mos.esante.gouv.fr/NOS/>.

Les NOS sont sujettes à des mises à jour continues pour suivre au mieux les évolutions des différents domaines. Ces mises à jour suivent un processus formalisé au sein de l'ANS et sont publiées mensuellement.

L'historique également disponible sur le site permet de connaître l'ensemble des modifications apportées aux NOS par date de publication.

2. CONVENTION

2.1. Terminologie de référence (TRE)

Une terminologie de référence est une nomenclature maintenue par une organisation identifiée. Cette nomenclature officielle est créée et maintenue soit par l'ANS qui en est propriétaire, soit par une organisation externe à l'ANS. Dans ce deuxième cas, l'ANS recopie cette terminologie, la formate et la renomme selon les conventions de nommage et de structure, pour l'intégrer dans ses systèmes.

2.1.1. Nommage

Afin de faciliter leur gestion, les noms des fichiers (nomenclatures et tables) suivent la convention suivante :

`<Préfixe>_<NomNomenclature>_<Suffixe>`

- ▶ Préfixe : obligatoire, prend la valeur : TRE ;
- ▶ Séparateur "_" ;
- ▶ NomNomenclature : obligatoire, indique le nom de la nomenclature, ce nom suit les conventions de nommage suivantes :
 - Un code obligatoire (par exemple "R04") contenant :
 - Une lettre suivie d'un numéro unique ;
 - Historiquement, chaque lettre était associée à un projet : G pour les nomenclatures CPS, A pour les nomenclatures CI-SIS et R pour les nomenclatures RPPS. Sans intérêt avéré, les TRE étant communes à tous, cette pratique a évolué pour garder R pour toutes les nouvelles TRE créées. Mais il n'est pas à exclure que de nouveaux projets décident d'allouer une lettre spécifique aux TRE qu'ils créent.
 - Le caractère "-" (par exemple "R04-") ;
 - Une désignation obligatoire (par exemple "R04-TypeSavoirFaire") ;
 - Dans le cas où la nomenclature provient d'une organisation externe à l'ANS, le nom de l'organisme source est précisé (par exemple "ProvenanceISO", "HL7v3" (il arrive qu'HL7 gère des nomenclatures différentes selon ses versions v2.x, v3 ou encore FHIR)) ;
- ▶ Séparateur "_" ;
- ▶ Suffixe : non utilisé pour l'instant mais le suffixe pourrait être utile si un autre concept s'avérait nécessaire pour décrire une nomenclature ou une table.

Exemples de nom :

TRE_R04-TypeSavoirFaire
TRE_R304-HL7v3ActCode
TRE_G17-ModeExerciceCPx
TRE_A01-CadreExercice

2.1.2. Structure

Chaque TRE est identifiable par les propriétés suivantes :

- ▶ **OID** : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS sauf dans le cas où la TRE provient d'un organisme extérieur gérant ses propres OID ; dans ce dernier cas l'OID de la nomenclature source est utilisé ;
- ▶ **Type de nomenclature** : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : TRE ;
- ▶ **Nom** : obligatoire, nom de la nomenclature ;
- ▶ **Description** : obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ **URL** : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ **Date d'obsolescence** : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ **Date de mise à jour** : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

Une TRE est composée d'une ou plusieurs entrées définies par les propriétés suivantes :

- ▶ **OID** : obligatoire, identifiant unique de la TRE dont provient le code, il prend donc la valeur de l'OID de la TRE ;
- ▶ **Code** : obligatoire, code alphanumérique de l'entrée ;
- ▶ Trois libellés en français, lorsque l'entrée provient d'une nomenclature externe à l'ANS, le libellé est pris tel quel ou traduit s'il se présente dans une autre langue :
 - **Libellé adapté** : libellé initial du code, créé pour être compréhensif pour le grand public, avec un maximum de 150 caractères ;
 - **Libellé court** : libellé court du code, historiquement utilisé par des systèmes aux ressources limités ;
 - **Libellé long** : libellé long du code, compatible avec les dispositifs mobiles, avec un maximum de 80 caractères ;
- ▶ Trois dates de suivi :
 - **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création du code, correspondant à la date à partir de laquelle le code a été mise en opération, cette date est invariante ;
 - **Date d'obsolescence** : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle le code est obsolète ;
 - **Date de mise à jour** : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de l'entrée ;
- ▶ **Description métier** : optionnelle, regroupe toutes les informations utiles pour la compréhension et l'utilisation métier du code.

2.1.3. Règle

Les règles suivantes s'appliquent à toutes les TRE, quelle que soit leur origine, interne ou externe à l'ANS :

- ▶ Propriétés de la TRE :
 - Le nom et l'URL de la TRE ne peuvent pas être modifiés ;
 - La date de mise à jour :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour lorsqu'une information de la TRE et/ou une entrée est modifiée ;
 - Prend la valeur de la date d'obsolescence, quand la nomenclature est obsolète.

- ▶ Entrées de la TRE :
 - Tous les codes sont maintenus dans le temps, cela signifie que chaque code a son propre cycle de vie formalisé par une date de début et de fin de validité ;
 - La date de mise à jour :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour uniquement en cas :
 - De modification d'un des libellés ;
 - D'ajout d'une date d'obsolescence ;
 - De retrait d'une date d'obsolescence ;
 - Les codes présents dans les TRE prennent un des deux statuts suivants : actif ou obsolète :
 - Un code actif est un code en cours d'utilisation par les systèmes ou dans les échanges ; le statut actif d'un code est concrétisé par le fait qu'il n'a pas de date d'obsolescence ;
 - Un code obsolète a vocation à ne plus être utilisé par les systèmes ou dans les échanges ; le statut obsolète d'un code est concrétisé par l'ajout de la date d'obsolescence ; il est possible qu'un code obsolète puisse redevenir actif, dans ce cas, la date d'obsolescence est supprimée.
 - Un code est :
 - Unique ;
 - Alphanumérique ;
 - Non modifiable ;
 - Non supprimable ;
 - Les OID des codes correspondent à l'OID de la TRE ;
 - Il est possible d'amender le libellé d'un code pour en préciser sa signification ;
 - Les trois libellés ont une longueur limitée :
 - Libellé adapté : 150 caractères ;
 - Libellé court : 30 caractères ;
 - Libellé long : 80 caractères ;
 - Si possible, les libellés :
 - Sont au singulier ;
 - Commencent par une majuscule et la suite est en minuscules, sauf pour les abréviations et les noms propres ;
 - Pas d'accents sur les majuscules à l'exception des cas où l'autorité d'enregistrement de la nomenclature les utilise.

2.1.4. Format

Actuellement, les TRE sont disponibles sous les formats suivants. D'autres formats peuvent être créés à l'avenir, selon les besoins des SI.

- ▶ PDF
- ▶ CSV
- ▶ XML/SVS étendu
- ▶ XML/FHIR
- ▶ JSON/FHIR

PDF

Ce format est proposé afin de favoriser la lecture. Chaque fichier PDF est constitué :

- ▶ D'un entête de trois lignes :
 - Ligne 1 : descripteurs des propriétés de la nomenclature
 - Ligne 2 : propriétés de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 1

Descripteur ligne 1	Propriété de la nomenclature en ligne 2
<OID>	OID
<Type fichier>	Type de nomenclature
<Nom fichier>	Nom
<Description>	Description
<URL fichier>	URL
<Date valid>	Date de création
<Date fin>	Date d'obsolescence
<Date MàJ>	Date de mise à jour

- Ligne 3 : descripteurs des colonnes des entrées de la nomenclature.
- ▶ Lignes suivantes : entrées de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 3

Descripteur ligne 3	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
<OID>	OID
<Code>	Code
<Libellé adapté>	Libellé adapté
<Libellé court>	Libellé court
<Libellé long>	Libellé long
<Date valid>	Date de création
<Date fin>	Date d'obsolescence
<Date MàJ>	Date de mise à jour

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>	<Description>	<URL fichier>	<Date valid>	<Date fin>	<Date MàJ>	Description métier
1.2.250.1.213.2.28	TRE	TRE_R38-SpecialiteOrdinale.tabs	Specialité ordinale	https://nos.esante.gouv.fr/NOS/TEE_R38-SpecialiteOrdinale	20151228000000		20200424120000	
	<Code>	<Libellé adapté>	<Libellé court>	<Libellé long>	<Date valid>	<Date fin>	<Date MàJ>	
1.2.250.1.213.2.28	SC301	Orthopédie dento-faciale (SCD)	Orthopédie dento-faciale	Orthopédie dento-faciale (SCD)	20070728000000		20160901000000	
1.2.250.1.213.2.28	SC302	Chirurgie orale (SCD)	Chirurgie orale	Chirurgie orale (SCD)	20120319000000		20160901000000	
1.2.250.1.213.2.28	SC303	Médecine bucco-dentaire (SCD)	Médecine bucco-dentaire	Médecine bucco-dentaire (SCD)	20120319000000		20160901000000	
1.2.250.1.213.2.28	SI01	Exercice infirmier en pratique avancée pathologies chroniques stabilisées (SI)	IPA pathologies chroniques	Exercice infirmier en pratique avancée pathologies chroniques stabilisées (SI)	20191025120000		20200330120000	Exercice infirmier autorisé en pratique avancée pour les pathologies chroniques stabilisées. La notion de spécialité ordinaire a été introduite sachant qu'il est nécessaire de distinguer l'exercice d'IPA de celui d'infirmier et que le diplôme ne suffit pas pour autoriser l'exercice d'IPA. Il faut 3 ans de pratique infirmière pour pouvoir exercer comme IPA, mais le cursus d'IPA peut être accessible dans le prolongement du DE d'infirmier. Un IPA peut exercer des activités d'IPA dans plusieurs spécialités, mais aussi, plus fréquemment cumuler des activités d'IPA et d'activités d'infirmier polyvalent du niveau du DE Infirmier.
1.2.250.1.213.2.28	SI02	Exercice infirmier en pratique avancée oncologie et hématologie (SI)	IPA oncologie	Exercice infirmier en pratique avancée oncologie et hématologie (SI)	20191025120000		20200330120000	Exercice infirmier autorisé en pratique avancée en oncologie et hématologie. La notion de spécialité ordinaire a été introduite sachant qu'il est nécessaire de distinguer l'exercice d'IPA de celui d'infirmier et que le diplôme ne suffit pas pour autoriser l'exercice d'IPA. Il faut 3 ans de pratique infirmière pour pouvoir exercer comme IPA, mais le cursus d'IPA peut être accessible dans le prolongement du DE d'infirmier. Un IPA peut exercer des activités d'IPA dans plusieurs spécialités, mais aussi, plus fréquemment cumuler des activités d'IPA et d'activités d'infirmier polyvalent du niveau du DE Infirmier.

CSV

Ce format basique est proposé avec l'extension « tabs ». Il est structuré de la même manière que le PDF mais avec un ";" comme séparateur de données.

```
TRE_R04-TypeSavoirFaire.tabs
1 <OID>;<Type fichier>;<Nom fichier>;<Description>;<URL fichier>;<Date valid>;<Date fin>;<Date MàJ>
2 1.2.250.1.213.1.6.1.16;TRE;TRE_R04-TypeSavoirFaire.tabs;Type de
  savoir-faire;https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_R04-TypeSavoirFaire;20130628000000;;20200424120000
3 <OID>;<Code>;<Libellé adapté>;<Libellé court>;<Libellé long>;<Date valid>;<Date fin>;<Date MàJ>
4 1.2.250.1.213.1.6.1.16;C;Compétence;Compétence;Compétence;20070725150443;;20070725150443
5 1.2.250.1.213.1.6.1.16;CAPA;Capacité;Capacité;Capacité;20070725150443;;20070725150443
6 1.2.250.1.213.1.6.1.16;CEX;Compétence exclusive;Compétence exclusive;Compétence exclusive;20070725150443;;20070725150443
7 1.2.250.1.213.1.6.1.16;DEC;Droit d'exercice complémentaire;Droit d'exercice complément;Droit d'exercice complémentaire;20160901000000;;20160901000000
8 1.2.250.1.213.1.6.1.16;DNG;DESC non qualifiant;DESC non qualifiant;DESC non qualifiant;20070725150443;;20070725150443
```

XML/SVS

Ce format utilise le dialecte Sharing Value Set (SVS) avec un schéma XML étendu aux spécificités des NOS. Cette extension a été mise en place car il n'a pas été possible de trouver une correspondance pour les propriétés des NOS dans les différents attributs proposés par SVS. C'est pourquoi le format a été complété pour prendre en compte l'intégralité de ces propriétés. Ce format est constitué :

- D'un élément "RetrieveValueSetResponse" faisant appel au espace de nom : "urn:ihe:iti:svs:2008" et "http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" composé d'un "ValueSet" ayant les attributs suivant :

Attributs	Propriété de la nomenclature
id	OID
typeFichier	Type de nomenclature
displayName	Nom
description	Description
urlFichier	URL
dateValid	Date de création
dateFin	Date d'obsolescence
dateMaj	Date de mise à jour

- Cette balise "ValueSet" contient un groupe de balise "ConceptList" regroupant une liste de "Concept" correspondant chacun à une entrée de la nomenclature :

Concept	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
code	Code
codeSystem	OID
dateFin	Date d'obsolescence
dateMaj	Date de mise à jour
dateValid	Date de création
displayName	Libellé adapté
longDesignation	Libellé long
shortDesignation	Libellé court

```
TRE_R04-TypeSavoirFaire.xml
1 <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="no"?>
2 <RetrieveValueSetResponse xmlns="urn:ihe:iti:svs:2008" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
3   <ValueSet dateFin="" dateMaj="20200424120000" dateValid="20130628000000" description="Type de savoir-faire" displayName=
  "TRE_R04-TypeSavoirFaire.tabs" id="1.2.250.1.213.1.6.1.16" typeFichier="TRE" urlFichier="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_R04-TypeSavoirFaire">
4     <ConceptList>
5       <Concept code="C" codeSystem="1.2.250.1.213.1.6.1.16" dateFin="" dateMaj="20070725150443" dateValid="20070725150443" displayName=
  "Compétence" longDesignation="Compétence" shortDesignation="Compétence"/>
6       <Concept code="CAPA" codeSystem="1.2.250.1.213.1.6.1.16" dateFin="" dateMaj="20070725150443" dateValid="20070725150443" displayName=
  "Capacité" longDesignation="Capacité" shortDesignation="Capacité"/>
7       <Concept code="CEX" codeSystem="1.2.250.1.213.1.6.1.16" dateFin="" dateMaj="20070725150443" dateValid="20070725150443" displayName=
  "Compétence exclusive" longDesignation="Compétence exclusive" shortDesignation="Compétence exclusive"/>
8       <Concept code="DEC" codeSystem="1.2.250.1.213.1.6.1.16" dateFin="" dateMaj="20160901000000" dateValid="20160901000000" displayName="Droit
  d'exercice complémentaire" longDesignation="Droit d'exercice complémentaire" shortDesignation="Droit d'exercice complément"/>
    </ConceptList>
  </ValueSet>
</RetrieveValueSetResponse>
```

JSON/FHIR et XML/FHIR

Le format JSON est un des formats proposés en FHIR. Le détail concernant la correspondance entre les ressources FHIR et NOS est disponible dans le document téléchargeable « Correspondance entre les ressources FHIR et les NOS » sur le site ANS.

```

1  {
2  "resourceType": "CodeSystem",
3  "id": "TRE-R04-TypeSavoirFaire",
4  "extension": [
5  {
6    "url": "http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod",
7    "valuePeriod": {
8      "start": "2013-06-28T00:00:00+01:00"
9    }
10  },
11  ],
12  "url": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_R04-TypeSavoirFaire/FHIR/TRE-R04-TypeSavoirFaire",
13  "identifier": [
14  {
15    "value": "urn:oid:1.2.250.1.213.1.6.1.16"
16  }
17  ],
18  "version": "20200424120000",
19  "name": "TRE_R04-TypeSavoirFaire",
20  "status": "active",
21  "date": "2020-04-24T12:00:00+01:00",
22  "description": "Type de savoir-faire",
23  "content": "complete",
24  "concept": [
25  {
26    "code": "C",
27    "display": "Compétence",
28    "designation": [
29    {
30      "use": {
31        "code": "LibelleCourt"
32      },
33      "value": "Compétence"
34    },
35    {
36      "use": {
37        "code": "LibelleAdapte"
38      },
39      "value": "Compétence"
40    }
41    ],
42    "property": [
43    {
44      "code": "dateValid",
45      "valueDateTime": "2007-07-25T15:04:43+01:00"
46    },
47    {
48      "code": "dateMaj",
49      "valueDateTime": "2007-07-25T15:04:43+01:00"
50    }
51    ]
52  }
53  ],
54  }
55  ]
56  }
57  }
58  ]
59  }
60  ]
61  }
62  ]
63  }
64  ]
65  }
66  ]
67  }
68  ]
69  }
70  ]
71  }
72  ]
73  }
74  ]
75  }
76  ]
77  }
78  ]
79  }
80  ]
81  }
82  ]
83  }
84  ]
85  }
86  ]
87  }
88  ]
89  }
90  ]
91  }
92  ]
93  }
94  ]
95  }
96  ]
97  }
98  ]
99  }
100 ]

```

```

1  <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="no"?>
2  <CodeSystem xmlns="http://hl7.org/fhir">
3  <id value="TRE-R04-TypeSavoirFaire"/>
4  <extension url="http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod">
5  <valuePeriod>
6  <start value="2013-06-28T00:00:00+01:00"/>
7  </valuePeriod>
8  </extension>
9  <url value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_R04-TypeSavoirFaire/FHIR/TRE-R04-TypeSavoirFaire"/>
10 <identifier>
11 <value value="urn:oid:1.2.250.1.213.1.6.1.16"/>
12 </identifier>
13 <version value="20200424120000"/>
14 <name value="TRE_R04-TypeSavoirFaire"/>
15 <status value="active"/>
16 <date value="2020-04-24T12:00:00+01:00"/>
17 <description value="Type de savoir-faire"/>
18 <content value="complete"/>
19 <concept>
20 <code value="C"/>
21 <display value="Compétence"/>
22 <designation>
23 <use>
24 <code value="LibelleCourt"/>
25 </use>
26 <value value="Compétence"/>
27 </designation>
28 <designation>
29 <use>
30 <code value="LibelleAdapte"/>
31 </use>
32 <value value="Compétence"/>
33 </designation>
34 <property>
35 <code value="dateValid"/>
36 <valueDateTime value="2007-07-25T15:04:43+01:00"/>
37 </property>
38 <property>
39 <code value="dateMaj"/>
40 <valueDateTime value="2007-07-25T15:04:43+01:00"/>
41 </property>
42 </concept>

```

2.2. Jeu de valeurs (JDV)

Un jeu de valeurs est une nomenclature constituée de codes extraits d'une ou plusieurs TRE. Un jeu de valeurs est créé à des fins applicatives.

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>	<Description>	<URL fichier>	<Date valid>	<Date fin>	<Date Màj>
1.2.250.1.213.3.3.64	JDV	JDV_J54-Profession-ROR.tabs	Profession de santé - ROR	http://mos.asiesante.fr/NOS/TABS/JDV_J54-Profession-ROR.tabs	20181026120000		20190426120000

<OID>	<Code>	<Libellé>
1.2.250.1.71.1.2.7	10	Médecin
1.2.250.1.71.1.2.7	21	Pharmacien
1.2.250.1.71.1.2.7	26	Audioprothésiste
1.2.250.1.71.1.2.7	28	Opticien-Lunetier
1.2.250.1.71.1.2.7	31	Assistant dentaire
1.2.250.1.71.1.2.7	32	Physicien médical
1.2.250.1.71.1.2.8	20	Pharmacien en formation
1.2.250.1.71.1.2.8	21	Médecin en formation
1.2.250.1.71.1.2.8	40	Chirurgien-Dentiste en formation
1.2.250.1.71.1.2.8	49	Sage-Femme en formation
1.2.250.1.213.1.6.1.4	200	Absolant de service social
1.2.250.1.213.1.6.1.4	201	Auxiliaire de vie sociale

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>
1.2.250.1.71.1.2.7	TRE	TRE_G15-ProfessionSante.tabs

<OID>	<Code>	<Libellé adapté>
1.2.250.1.71.1.2.7	10	Médecin
1.2.250.1.71.1.2.7	21	Pharmacien
1.2.250.1.71.1.2.7	26	Audioprothésiste
1.2.250.1.71.1.2.7	28	Opticien-Lunetier
1.2.250.1.71.1.2.7	31	Assistant dentaire
1.2.250.1.71.1.2.7	32	Physicien médical
1.2.250.1.71.1.2.7	35	Aide-soignant

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>
1.2.250.1.71.1.2.8	TRE	TRE_G16-ProfessionFormation.tabs

<OID>	<Code>	<Libellé adapté>
1.2.250.1.71.1.2.8	10	Médecin en formation
1.2.250.1.71.1.2.8	21	Pharmacien en formation
1.2.250.1.71.1.2.8	40	Chirurgien-Dentiste en formation
1.2.250.1.71.1.2.8	50	Sage-Femme en formation

Dans l'exemple ci-dessus, le jeu de valeurs utilisé par le ROR « JDV_J56-Profession-ROR » pour définir les professions utilisées pour le ROR est constitué d'enregistrements provenant des plusieurs TRE dont :

- ▶ TRE_G15-ProfessionSante
- ▶ TRE_G16-ProfessionFormation

2.2.1. Nommage

Afin de faciliter leur gestion, les noms des fichiers (nomenclatures et tables) suivent la convention suivante :

<Préfixe>_<NomNomenclature>_<Suffixe>

- ▶ Préfixe : obligatoire, prend la valeur : JDV ;
- ▶ Séparateur "_" ;
- ▶ NomNomenclature : obligatoire, indique le nom de la nomenclature, ce nom suit les conventions de nommage suivantes :
 - Un code obligatoire (par exemple "J36") contenant :
 - Une lettre, suivie d'un numéro unique ;
 - Le caractère "-" (par exemple "J36-") ;
 - Une désignation obligatoire (par exemple "J36- TypeTarif-ROR") ;
 - Dans le cas des JDV, le nom de l'application utilisatrice du JDV est indiqué à la fin du nom de la nomenclature ;
- ▶ Séparateur "_" ;
- ▶ Suffixe : non utilisé pour l'instant, le suffixe pourrait être utile si un autre concept s'avérait nécessaire pour décrire une nomenclature ou une table.

Exemples de nom :

JDV_J36-TypeTarif-ROR

JDV_J01-XdsAuthorSpecialty-CISIS

JDV_J60-FormatCode-DMP

JDV_J72-TypeProfessionFonction-MSSante

2.2.2. Structure

Chaque JDV est identifiable par les propriétés suivantes :

- ▶ **OID** : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS ;
- ▶ **Type de nomenclature** : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : JDV ;
- ▶ **Nom** : obligatoire, nom de la nomenclature ;
- ▶ **Description** : obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ **URL** : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ **Date d'obsolescence** : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ **Date de mise à jour** : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

Un JDV est composé d'une ou plusieurs entrées définies par les propriétés suivantes :

- ▶ **OID** : obligatoire, identifiant unique de la TRE source dont provient le code, il prend donc la valeur de l'OID de cette TRE source ;
- ▶ **Code** : obligatoire, reprend le code de la TRE source ;
- ▶ **Libellé** : obligatoire, reprend le libellé du code de la TRE source.

2.2.3. Règle

Les règles suivantes s'appliquent à tous les JDV, quelle que soit l'application utilisatrice :

- ▶ Propriétés du JDV :
 - Le nom et l'URL du JDV ne peuvent pas être modifiés ;
 - La date de mise à jour du JDV :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour lorsqu'une information du JDV et/ou une entrée est modifiée ;
 - Prend la valeur de la date d'obsolescence, quand la nomenclature est obsolète.
- ▶ Entrées du JDV :
 - Les codes présents dans le JDV :
 - Proviennent d'une ou plusieurs TRE sources ;
 - Ont tous le statut actif, lorsqu'un code n'est plus utilisé par l'application utilisatrice du JDV, celle-ci peut décider de le supprimer du JDV.
 - Un libellé choisi entre les trois libellés des TRE sources en fonction des spécificités de l'application utilisatrice :
 - Libellé adapté : 150 caractères ;
 - Libellé court : 30 caractères ;
 - Libellé long : 80 caractères.

Les règles suivantes doivent être observées lors de la gestion et la maintenance des JDV :

- ▶ toute mise à jour du libellé d'un code d'une TRE repris dans un JDV entraîne la mise à jour de son libellé dans ce JDV ;
- ▶ lorsqu'un code est ajouté dans une TRE source, le JDV est mis à jour en fonction des besoins de l'application ; celle-ci choisit d'ajouter ou non ce code à son JDV ;
- ▶ lorsqu'un code devient obsolète dans une TRE source, le JDV est mis à jour en fonction des besoins de l'application ; celle-ci choisit de le supprimer ou non de son JDV.

2.2.4. Format

Actuellement, les JDV sont disponibles sous les formats suivants. D'autres formats peuvent être créés à l'avenir, selon les besoins des SI.

- ▶ PDF
- ▶ CSV
- ▶ XML/SVS étendu
- ▶ XML/FHIR
- ▶ JSON/FHIR

PDF

Ce format est proposé afin de favoriser la lecture. Chaque fichier PDF est constitué :

- ▶ D'un entête de trois lignes :
 - Ligne 1 : descripteurs des propriétés de la nomenclature
 - Ligne 2 : propriétés de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 1

Descripteur ligne 1	Propriété de la nomenclature en ligne 2
<OID>	OID
<Type fichier>	Type de nomenclature
<Nom fichier>	Nom
<Description>	Description
<URL fichier>	URL
<Date valid>	Date de création
<Date fin>	Date d'obsolescence
<Date MàJ>	Date de mise à jour

- Ligne 3 : descripteurs des colonnes des entrées de la nomenclature.
- ▶ Lignes suivantes : entrées de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 3

Descripteur ligne 3	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
<OID>	OID
<Code>	Code
<Libellé>	Libellé

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>	<Description>	<URL fichier>	<Date valid>	<Date fin>	<Date MàJ>
1.2.250.1.213.1.1.5.498	JDV	JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS.tabs	XDS healthcareFacilityTypeCode Ci-SIS	https://mos.esante.gouv.fr/NOS/JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS	20141008000000		20200626120000
<OID>	<Code>	<Libellé>					
1.2.250.1.213.1.1.4.8	EXP_PATIENT	Expression personnelle du patient					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA01	Etablissement public de santé					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA02	Hôpital militaire du Service de santé des armées					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA03	Etablissement privé PSPH					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA04	Etablissement privé non PSPH					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA05	Centre de santé					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA06	Autre structure du Service de santé des armées					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA07	Cabinet individuel					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA08	Cabinet de groupe					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA09	Exercice en société					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA10	Transporteur sanitaire					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA12	Etablissement de soins et prévention					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA13	Prévention et soins en entreprise					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA14	Etablissement scolaire ou universitaire					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA15	PMI et Planification familiale					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA18	Etablissement pour personnes handicapées					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA17	Etablissement pour personnes âgées					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA19	Etablissement aide à la famille					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA19	Etablissement d'enseignement					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA20	Etablissement pour la protection de l'enfance					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA21	Etablissement d'hébergement et de réadaptation					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA22	Recherche					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA23	Assurance privée					
1.2.250.1.711.4.2.4	SA24	Organisme de sécurité sociale					

CSV

Ce format basique est proposé avec l'extension « tabs ». Il est structuré de la même manière que le PDF mais avec un ";" comme séparateur de données.

```
JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS.tabs |
1 <OID>:<Type fichier>:<Nom fichier>:<Description>:<URL fichier>:<Date valid>:<Date fin>:<Date Maj>
2 1.2.250.1.213.1.1.5.466:JDV:JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS.tabs:XDS healthcareFacilityTypeCode CI-SIS:https://nos.esante.gouv.fr/NOS/JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS:20141008000000:20200626120000
3 <OID>:<Code>:<Libellé>
4 1.2.250.1.213.1.1.4.6:EXP_PATIENT:Expression personnelle du patient
5 1.2.250.1.71.4.2.4:SA01:Etablissement public de santé
6 1.2.250.1.71.4.2.4:SA02:Hôpital militaire du Service de santé des armées
7 1.2.250.1.71.4.2.4:SA03:Etablissement privé PSPH
8 1.2.250.1.71.4.2.4:SA04:Etablissement privé non PSPH
9 1.2.250.1.71.4.2.4:SA05:Centre de santé
10 1.2.250.1.71.4.2.4:SA06:Autre structure du Service de santé des armées
11 1.2.250.1.71.4.2.4:SA07:Cabinet individuel
12 1.2.250.1.71.4.2.4:SA08:Cabinet de groupe
13 1.2.250.1.71.4.2.4:SA09:Exercice en société
14 1.2.250.1.71.4.2.4:SA10:Transporteur sanitaire
15 1.2.250.1.71.4.2.4:SA12:Etablissement de soins et prévention
16 1.2.250.1.71.4.2.4:SA13:Prévention et soins en entreprise
17 1.2.250.1.71.4.2.4:SA14:Etablissement scolaire ou universitaire
18 1.2.250.1.71.4.2.4:SA15:PMI et Planification familiale
19 1.2.250.1.71.4.2.4:SA16:Etablissement pour personnes handicapées
20 1.2.250.1.71.4.2.4:SA17:Etablissement pour personnes âgées
```

XML/SVS

Ce format utilise le dialecte Sharing Value Set (SVS) avec un schéma XML étendu aux spécificités des NOS. Cette extension a été mise en place car il n'a pas été possible de trouver une correspondance pour les propriétés des NOS dans les différents attributs proposés par le standard SVS. C'est pourquoi le format a été complété pour prendre en compte l'intégralité de ces propriétés. Ce format est constitué :

- D'un élément "RetrieveValueSetResponse" faisant appel au espace de nom : "urn:ihe:iti:svs:2008" et "http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" composé d'un "ValueSet" ayant les attributs suivant :

Attributs	Propriété de la nomenclature
id	OID
typeFichier	Type de nomenclature
displayName	Nom
description	Description
urlFichier	URL
dateValid	Date de création
dateFin	Date d'obsolescence
dateMaj	Date de mise à jour

- Cette balise "ValueSet" contient un groupe de balise "ConceptList" regroupant une liste de "Concept" correspondant chacun à une entrée de la nomenclature :

Concept	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
code	Code
codeSystem	OID
displayName	Libellé

```
JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS.xml |
1 <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="no" ?>
2 <RetrieveValueSetResponse xmlns="urn:ihe:iti:svs:2008" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
3 <ValueSet dateFin="" dateMaj="20200626120000" dateValid="20141008000000" description="XDS healthcareFacilityTypeCode CI-SIS" displayName="JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS.tabs" id="1.2.250.1.213.1.1.5.466" typeFichier="JDV" urlFichier="https://nos.esante.gouv.fr/NOS/JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS">
4 <ConceptList>
5 <Concept code="EXP_PATIENT" codeSystem="1.2.250.1.213.1.1.4.6" displayName="Expression personnelle du patient"/>
6 <Concept code="SA01" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Etablissement public de santé"/>
7 <Concept code="SA02" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Hôpital militaire du Service de santé des armées"/>
8 <Concept code="SA03" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Etablissement privé PSPH"/>
9 <Concept code="SA04" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Etablissement privé non PSPH"/>
10 <Concept code="SA05" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Centre de santé"/>
11 <Concept code="SA06" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Autre structure du Service de santé des armées"/>
12 <Concept code="SA07" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Cabinet individuel"/>
13 <Concept code="SA08" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Cabinet de groupe"/>
14 <Concept code="SA09" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Exercice en société"/>
15 <Concept code="SA10" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Transporteur sanitaire"/>
16 <Concept code="SA12" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Etablissement de soins et prévention"/>
17 <Concept code="SA13" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Prévention et soins en entreprise"/>
18 <Concept code="SA14" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Etablissement scolaire ou universitaire"/>
19 <Concept code="SA15" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="PMI et Planification familiale"/>
20 <Concept code="SA16" codeSystem="1.2.250.1.71.4.2.4" displayName="Etablissement pour personnes handicapées"/>
```

JSON/FHIR et XML/FHIR

Le format JSON est un des formats proposés en FHIR. Le détail concernant la correspondance entre les ressources FHIR et NOS est disponible dans le document téléchargeable « Correspondance entre les ressources FHIR et les NOS » sur le site ANS.

```

JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS-FHIR.json
1  {
2  "resourceType": "ValueSet",
3  "id": "JDV-J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS",
4  "extension": [
5  {
6  "url": "http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod",
7  "valuePeriod": {
8  "start": "2014-10-08T00:00:00+01:00"
9  }
10 }
11 ],
12 "url": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS/FHIR/JDV-J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS",
13 "identifier": [
14 {
15 "value": "urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.5.466"
16 }
17 ],
18 "version": "20200626120000",
19 "name": "JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS",
20 "status": "active",
21 "date": "2020-06-26T12:00:00+01:00",
22 "description": "XDS healthcareFacilityTypeCode CI-SIS",
23 "compose": {
24 "include": [
25 {
26 "system": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_A00-ProducteurDocNonPS/FHIR/TRE-A00-ProducteurDocNonPS",
27 "concept": [
28 {
29 "code": "EXP_PATIENT",
30 "display": "Expression personnelle du patient",
31 "designation": [
32 {
33 "use": {
34 "code": "OID"
35 },
36 "value": "urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.4.6"
37 }
38 ]
39 }
40 ]
41 }

```

```

JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS-FHIR.xml
1  <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="no" ?>
2  <ValueSet xmlns="http://hl7.org/fhir">
3  <id value="JDV-J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS"/>
4  <extension url="http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod">
5  <valuePeriod>
6  |<start value="2014-10-08T00:00:00+01:00"/>
7  </valuePeriod>
8  </extension>
9  <url value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS/FHIR/JDV-J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS"/>
10 <identifier>
11 <value value="urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.5.466"/>
12 </identifier>
13 <version value="20200626120000"/>
14 <name value="JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS"/>
15 <status value="active"/>
16 <date value="2020-06-26T12:00:00+01:00"/>
17 <description value="XDS healthcareFacilityTypeCode CI-SIS"/>
18 <compose>
19 <include>
20 <system value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_A00-ProducteurDocNonPS/FHIR/TRE-A00-ProducteurDocNonPS"/>
21 <concept>
22 <code value="EXP_PATIENT"/>
23 <display value="Expression personnelle du patient"/>
24 <designation>
25 <use>
26 <code value="OID"/>
27 </use>
28 <value value="urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.4.6"/>
29 </designation>
30 </concept>
31 </include>

```

2.3. Table d'association (ASS)

Une table d'association (ASS) contient des lignes qui associent des codes issus d'au moins deux TRE ou JDV.

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>	<Description>	<URL fichier>	<Date valid>	<Date fin>	<Date Ma.>
1.2.250.1.213.2.56	ASS	ASS_A15-SexeProvenanceISO-Sexe.tabs	Correspondance codes TRE_R267-SexeProvenanceISO / codes TRE_R249-Sexe	http://mos.asiosante.fr/NOS/TAB5/ASS_A15-SexeProvenanceISO-Sexe.tabs	20190629120000		20190629120000

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>
1.2.250.1.213.2.53	TRE	TRE_R249-Sexe.tabs

<OID>	<Code>	<Libellé adapté>
1.2.250.1.213.2.53	U	Inconnu
1.2.250.1.213.2.53	F	Féminin
1.2.250.1.213.2.53	M	Masculin
1.2.250.1.213.2.53	O	Autre sexe (ni masculin, ni féminin)

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>
1.2.250.1.213.2.55	TRE	TRE_R267-SexeProvenanceISO.tabs

<OID>	<Code>	<Libellé adapté>
1.2.250.1.213.2.55	0	Inconnu
1.2.250.1.213.2.55	1	Masculin
1.2.250.1.213.2.55	2	Féminin
1.2.250.1.213.2.55	9	Autre (sexe ni masculin, ni féminin)

Dans l'exemple ci-dessus, la table d'association « ASS_A15-SexeProvenanceISO-Sexe » associe les codes pour définir le sexe d'une personne physique des TRE :

- ▶ TRE_R249-Sexe
- ▶ TRE_R267-SexeProvenanceISO

2.3.1. Nommage

Afin de faciliter leur gestion, les noms des fichiers (nomenclatures et tables) suivent la convention suivante :

<Préfixe>_<NomNomenclature>_<Suffixe>

- ▶ Préfixe : obligatoire, prend la valeur : ASS ;
- ▶ Séparateur "_" ;
- ▶ NomNomenclature : obligatoire, indique le nom de la nomenclature, ce nom suit les conventions de nommage suivantes :
 - Un code obligatoire (par exemple "X16") contenant :
 - Une lettre, suivie d'un numéro unique ;
 - Le caractère "-" (par exemple "X16-") ;
 - Une désignation obligatoire (par exemple "X16-CorrespondanceType-Classe-DMP") ;

Les tables d'association créées pour les besoins d'une application n'utilisent pas obligatoirement toutes les associations possibles entre les codes des TRE source ; dans ce cas, l'application est indiquée à la fin du nom de la nomenclature (ex. -DMP) ;
- ▶ Séparateur "_" ;
- ▶ Suffixe : non utilisé pour l'instant mais le suffixe pourrait être utile si un autre concept s'avérait nécessaire pour décrire une table d'association.

Exemples de nom :

ASS_X16-CorrespondanceType-Classe-DMP
ASS_A11-CorresModeleCDA-XdsFormatCode-CISIS
ASS_A20-RolePriseCharge-GenreActivite
ASS_X14-AgregatDisciplineEquipementSocial

2.3.2. Structure

Chaque ASS est identifiable par les propriétés suivantes :

- ▶ **OID** : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS ;
- ▶ **Type de nomenclature** : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : ASS ;
- ▶ **Nom** : obligatoire, nom de la nomenclature ;
- ▶ **Description** : obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ **URL** : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ **Date d'obsolescence** : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ **Date de mise à jour** : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

Une ASS est composée d'une ou plusieurs entrées définies par les propriétés suivantes :

- ▶ association de couples **OID + code** représentant les liens entre différents codes provenant de plusieurs TRE ou JDV.

2.3.3. Règle

Les règles suivantes s'appliquent à tous les ASS :

- ▶ Propriétés de l'ASS :
 - Le nom et l'URL de l'ASS ne peuvent pas être modifiés ;
 - La date de mise à jour :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour lorsqu'une information de l'ASS et/ou une entrée est modifiée ;
 - Prend la valeur de la date d'obsolescence, quand la nomenclature est obsolète.
- ▶ Entrées de l'ASS : les associations présentes dans l'ASS ont des codes provenant d'au moins 2 TRE ou 2 JDV.

Les règles suivantes doivent être observées lors de la gestion et la maintenance des ASS :

- ▶ La source des codes présents dans l'ASS provient soit de TRE soit de JDV. Il n'est pas possible d'avoir un mélange de code de TRE et de JDV ;
- ▶ Dans le cas où les codes sources proviennent de :
 - TRE
 - lorsque qu'un code est ajouté dans une TRE source, l'ASS est mise à jour si une ou plusieurs associations peuvent être faites avec la ou les autres TRE source ;
 - lorsqu'un code devient obsolète dans une TRE source alors la ou les associations relatives à ce code ne sont pas supprimées.
 - JDV
 - lorsque qu'un code est ajouté dans un JDV source, l'application décide d'ajouter ou non une ou plusieurs associations à son ASS (si des associations peut être faites avec la ou les autres TRE source) ;
 - lorsque qu'un code devient obsolète dans une TRE source alors l'application décide de supprimer ou non, la ou les associations relatives à ce code.

► Chaque table a une règle d'interprétation associée qui définit pour les applications qui l'utilisent, les modalités d'exploitation :

- **Transcodage** avec l'association en général de deux TRE. La règle d'interprétation spécifie comment effectuer le transcodage et si celui-ci est unidirectionnel ou bijectif. Par convention, le nom d'un fichier de transcodage commence par « Transco » et, si le transcodage est unidirectionnel, le nom du fichier indique le sens du transcodage (de gauche à droite).

Par exemple, la codification des secteurs d'activité ADELI est remplacée par la codification des secteurs d'activité RPPS. Cette migration nécessite de créer une table associant les codes de l'ancienne nomenclature à ceux de la nouvelle. La table de transcodage ASS_X02-TranscoSectActADELI-SectAct contient les codes des TRE suivantes :

- TRE_G19-SecteurActiviteADELI « Secteur d'activité ADELI »
- TRE_R02-SecteurActivite « Secteur d'activité » (nomenclature RPPS)

La règle d'interprétation indique pour chaque code du secteur d'activité ADELI, le code du secteur d'activité RPPS correspondant.

- **Equivalence**, où les codes associés définissent la même chose.

Par exemple la table associant les codes pour définir le sexe d'une personne physique « ASS_A15-SexeProvenanceISO-Sexe » :

- TRE_R249-Sexe
- TRE_R267-SexeProvenanceISO

- **Hiérarchie** représentant les sous-ensembles de contexte.

Par exemple la table « ASS_X11-FinessAgregatStatutJuridique » représente les différents niveaux de regroupements des agrégats pour le statut juridique d'une structure :

- TRE_R68-FinessAgregatStatutJuridiqueNiv1
- TRE_R69-FinessAgregatStatutJuridiqueNiv2
- TRE_R70-FinessAgregatStatutJuridique
- TRE_R72-FinessStatutJuridique

- **Définition** permettant de définir un concept par l'association de plusieurs éléments.

Par exemple la table « ASS_A21-AS-ActiviteModaliteForme » permet de définir les Activités de Soins (AS) via le triplet activité/modalité/forme. C'est l'association de ces trois éléments qui définit une activité de soins, ceux-ci ne peuvent pas être décorrélés.

- TRE_R274-ActiviteSanitaireRegulee « Code définissant l'activité de soins autorisée »
- TRE_R275-ModaliteActivite « Les modalités sont des modes d'application ou des types de soins prévus par les textes réglementaires encadrant chaque activité de soins. »
- TRE_R276-FormeActivite « Une forme est un type d'organisation de prise en charge »

2.3.4. Format

Actuellement, les ASS sont disponibles sous les formats suivants. D'autres formats peuvent être créés à l'avenir, selon les besoins des SI.

- ▶ PDF
- ▶ CSV
- ▶ XML/SVS étendu
- ▶ XML/FHIR
- ▶ JSON/FHIR

PDF

Ce format est proposé afin de favoriser la lecture. Chaque fichier PDF est constitué :

- ▶ D'un entête de trois lignes :
 - Ligne 1 : descripteurs des propriétés de la nomenclature
 - Ligne 2 : propriétés de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 1

Descripteur ligne 1	Propriété de la nomenclature en ligne 2
<OID>	OID
<Type fichier>	Type de nomenclature
<Nom fichier>	Nom
<Description>	Description
<URL fichier>	URL
<Date valid>	Date de création
<Date fin>	Date d'obsolescence
<Date MàJ>	Date de mise à jour

- ▶ Ligne 3 : chaque colonne correspond à l'OID et au nom des TRE ou JDV associés.
- ▶ Lignes suivantes : entrées de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 3 :

Descripteur ligne 3	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
<Code>	Code
...	...

<OID>	<Type fichier>	<Nom fichier>	<Description>	<URL fichier>	<Date valid>	<Date fin>	<Date MàJ>
1.2.250.1.213.1.1.4.249	ASS	ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS tabs	Correspondance entre types et classes de documents CI-SIS	https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS	20160519000000		20211217120000
<2.16.840.1.113883.6.1> TRE_A04-I.oins.TypeDocument	<1.2.250.1.213.1.1.4.12> TRE_A05 TypeDocComplementaire	<ASTM> TRE_A12.NomenclatureASTM	<1.2.250.1.213.1.1.4.1> TRE_A03.ClasseDocument	<URN> TRE_A10.NomenclatureURN			
11399-5			52				
11488-4			10				
11489-0			10				
11502-2			10				
11505-5			10				
11506-3			10				
11528-1			10				
15507-7			10				

CSV

Ce format basique est proposé avec l'extension « tabs ». Il est structuré de la même manière que le PDF mais avec un ";" comme séparateur de données.

```
ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS.txt
1 <OID>;<Type fichier>;<Nom fichier>;<Description>;<URL fichier>;<Date valid>;<Date fin>;<Date Maj>
2 1.2.250.1.213.1.1.4.249;ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS.tab;Correspondance entre types et classes de documents
3 CI-SIS;https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS;20160519000000;20211217120000
4 <2.16.840.1.113883.6.1> TRE_A04-LoincTypeDocument;<1.2.250.1.213.1.1.4.12> TRE_A05-TypeDeComplementaire;ASTM; TRE_A12-NomenclatureASTM;<1.2.250.1.213.1.1.4.1> TRE_A03-ClasseDocument;<URN> TRE_A10-NomenclatureURN
5 11369-6;;52;
6 11488-4;;10;
7 11490-0;;10;
8 11502-2;;10;
9 11505-5;;10;
10 11506-3;;10;
11 11526-1;;10;
12 11507-7;;10;
13 11508-8;;10;
14 18749-4;;31;
15 18761-7;;11;
16 18776-5;;44;
17 34112-3;;10;
18 34133-9;;11;
```

XML/SVS

Ce format utilise le dialecte Sharing Value Set (SVS) avec un schéma XML étendu aux spécificités des NOS. Cette extension a été mise en place car il n'a pas été possible de trouver une correspondance pour les propriétés des NOS dans les différents attributs proposés par SVS. C'est pourquoi le format a été complété pour prendre en compte l'intégralité de ces propriétés. Ce format est constitué :

- D'un élément "RetrieveValueSetResponse" faisant appel au espace de nom : "urn:ihe:iti:svs:2008" et "http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" composé d'un "ValueSet" ayant les attributs suivant :

Attributs	Propriété de la nomenclature
id	OID
typeFichier	Type de nomenclature
displayName	Nom
description	Description
urlFichier	URL
dateValid	Date de création
dateFin	Date d'obsolescence
dateMaj	Date de mise à jour

- Cette balise "ValueSet" contient un groupe de balise "MappedConceptList" regroupant une liste de "MappedConcept" correspondant chacun à une entrée de la nomenclature :

Concept	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
code	Code
codeSystem	OID
...	...

```
ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS.xml
1 <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="no"?>
2 <RetrieveValueSetResponse xmlns="urn:ihe:iti:svs:2008" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
3 <ValueSet dateFin="" dateMaj="20211217120000" dateValid="20160519000000" description="Correspondance entre types et classes de documents CI-SIS" displayName="ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS.tab" id="
4 "1.2.250.1.213.1.1.4.249" typeFichier="ASS" urlFichier="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS">
5 <MappedConceptList>
6 <MappedConcept>
7 <Concept code="11369-6" codeSystem="2.16.840.1.113883.6.1"/>
8 <Concept code="52" codeSystem="1.2.250.1.213.1.1.4.1"/>
9 </MappedConcept>
10 <MappedConcept>
11 <Concept code="11488-4" codeSystem="2.16.840.1.113883.6.1"/>
12 <Concept code="10" codeSystem="1.2.250.1.213.1.1.4.1"/>
13 </MappedConcept>
14 <MappedConcept>
15 <Concept code="11490-0" codeSystem="2.16.840.1.113883.6.1"/>
16 <Concept code="10" codeSystem="1.2.250.1.213.1.1.4.1"/>
17 </MappedConcept>
18 <MappedConcept>
19 <Concept code="11502-2" codeSystem="2.16.840.1.113883.6.1"/>
20 <Concept code="10" codeSystem="1.2.250.1.213.1.1.4.1"/>
21 </MappedConcept>
22 <MappedConcept>
23 <Concept code="11505-5" codeSystem="2.16.840.1.113883.6.1"/>
24 <Concept code="10" codeSystem="1.2.250.1.213.1.1.4.1"/>
25 </MappedConcept>
```

JSON/FHIR et XML/FHIR

Le format JSON est un des formats proposés en FHIR. Le détail concernant la correspondance entre les ressources FHIR et NOS est disponible dans le document téléchargeable « Correspondance entre les ressources FHIR et les NOS » sur le site ANS.

```

ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS-FHIR.json
1
2  "resourceType": "ConceptMap",
3  "id": "ASS-X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS",
4  "extension": [
5
6    {
7      "url": "http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod",
8      "valuePeriod": {
9        "start": "2016-05-19T00:00:00+01:00"
10     }
11   },
12   {
13     "url": "http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/concept-bidirectional",
14     "valueBoolean": true
15   }
16 ],
17 "url": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS/FHIR/ASS-X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS",
18 "identifiant": [
19   {
20     "value": "urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.4.249"
21   }
22 ],
23 "version": "20211217120000",
24 "name": "ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS",
25 "status": "active",
26 "date": "2021-12-17T12:00:00+01:00",
27 "description": "Correspondance entre types et classes de documents CI-SIS",
28 "group": [
29   {
30     "source": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_A04-Loinc/FHIR/TRE-A04-Loinc",
31     "target": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_A03-ClasseDocument/FHIR/TRE-A03-ClasseDocument",
32     "element": [
33       {
34         "code": "11369-6",
35         "target": [
36           {
37             "code": "52",
38             "equivalence": "equivalent"
39           }
40         ]
41       },
42       {
43         "code": "11488-4",
44         "target": [
45           {
46             "code": "10",
47             "equivalence": "equivalent"
48           }
49         ]
50       }
51     ]
52   }
53 ]

```

```

ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS-FHIR.xml
1 <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="no"?>
2 <ConceptMap xmlns="http://hl7.org/fhir">
3   <id value="ASS-X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS"/>
4   <extension url="http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod">
5     <valuePeriod>
6       <start value="2016-05-19T00:00:00+01:00"/>
7     </valuePeriod>
8   </extension>
9   <extension url="http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/concept-bidirectional">
10    <valueBoolean value="true"/>
11  </extension>
12  <url value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS/FHIR/ASS-X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS"/>
13  <identifiant>
14    <value value="urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.4.249"/>
15  </identifiant>
16  <version value="20211217120000"/>
17  <name value="ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS"/>
18  <status value="active"/>
19  <date value="2021-12-17T12:00:00+01:00"/>
20  <description value="Correspondance entre types et classes de documents CI-SIS"/>
21  <group>
22    <source value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_A04-Loinc/FHIR/TRE-A04-Loinc"/>
23    <target value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_A03-ClasseDocument/FHIR/TRE-A03-ClasseDocument"/>
24    <element>
25      <code value="11369-6"/>
26      <target>
27        <code value="52"/>
28        <equivalence value="equivalent"/>
29      </target>
30    </element>
31    <element>
32      <code value="11488-4"/>
33      <target>
34        <code value="10"/>
35        <equivalence value="equivalent"/>
36      </target>
37    </element>

```

2.4. Nomenclature de gestion (PUB)

La table de gestion PUB, identifiée par un OID, liste les NOS publiées par l'ANS.

2.4.1. Nommage

Le nom de la table de gestion des NOS publiées par l'ANS est :

PUB_NomenclatureTable

2.4.2. Structure

La PUB est identifiable par les propriétés suivantes :

- ▶ **OID** : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS ;
- ▶ **Type de nomenclature** : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : ASS ;
- ▶ **Nom** : obligatoire, nom de la nomenclature ;
- ▶ **Description** : obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ **URL** : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ **Date d'obsolescence** : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ **Date de mise à jour** : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

La PUB est composée de plusieurs entrées reprenant pour chaque NOS publiées leurs propriétés :

- ▶ **OID** : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS ;
- ▶ **Type de nomenclature** : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : ASS ;
- ▶ **Nom** : obligatoire, nom de la nomenclature ;
- ▶ **Description** : obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ **URL** : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ **Date d'obsolescence** : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ **Date de mise à jour** : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

2.4.3. Règle

Les règles suivantes s'appliquent pour la PUB :

- ▶ Propriétés de la PUB :
 - Le nom et l'URL de la PUB ne peuvent pas être modifiés ;
 - La date de mise à jour :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour lorsqu'une information de la PUB et/ou une entrée est modifiée ;
- ▶ Entrées de la PUB :
 - Prend obligatoirement les propriétés de toutes les NOS publiées.

- ▶ Les règles suivantes doivent être observées lors de la gestion et la maintenance de la PUB :
 - dans le cas où une NOS est ajoutée, alors une entrée l'est également dans la PUB ;
 - dans le cas où une NOS est obsolète mais toujours publiée alors son entrée reste dans la PUB ;
 - dans le cas où une NOS est obsolète et dépubliée alors l'entrée associée dans la PUB est supprimée.

2.4.4. Format

La PUB est disponible sous différents formats :

- ▶ PDF
- ▶ CSV

PDF

Ce format est proposé afin de favoriser la lecture. Le fichier PDF est constitué :

D'un entête de trois lignes :

- ▶ Ligne 1 : descripteurs des propriétés de la nomenclature
- ▶ Ligne 2 : propriétés de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 1

Descripteur ligne 1	Propriété de la nomenclature en ligne 2
<OID>	OID
<Type fichier>	Type de nomenclature
<Nom fichier>	Nom
<Description>	Description
<URL fichier>	URL
<Date valid>	Date de création
<Date fin>	Date d'obsolescence
<Date MàJ>	Date de mise à jour

- ▶ Ligne 3 : descripteurs des colonnes des entrées de la nomenclature
 - Lignes suivantes : entrées de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 3 :

Descripteur ligne 3	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
<OID>	OID
<Type fichier>	Type de nomenclature
<Nom fichier>	Nom
<Description>	Description
<URL fichier>	URL
<Date valid>	Date de création
<Date fin>	Date d'obsolescence
<Date MàJ>	Date de mise à jour

3. ANNEXE

3.1.1. Caractères autorisés

La table présentée ci-dessous contient les caractères autorisés pour renseigner les codes et leurs libellés au cas où ces derniers seraient à transmettre par les partenaires d'un échange.

Si cet échange est en XML, alors les cinq entités prédéfinies " & ' < > représentent des caractères spéciaux de syntaxe que tous les processeurs XML doivent prendre en compte.

Lorsque ces caractères sont présents dans un document XML, ils doivent être transformés en une chaîne de caractères de remplacement, afin de ne pas être interprétés comme des caractères de la syntaxe XML.

Ces transformations sont les suivantes :

- ▶ " devient "
- ▶ & devient &
- ▶ ' devient '
- ▶ < devient <
- ▶ > devient >

Une autre technique est d'intégrer les données pouvant contenir ces caractères spéciaux dans une section CDATA.

ISO/CEI 8859-1																
	x0	x1	x2	x3	x4	x5	x6	x7	x8	x9	xA	xB	xC	xD	xE	xF
0x	caractères non supportés par ISO 8859-1															
1x	caractères non supportés par ISO 8859-1															
2x	<sp>	!	"	#	\$	%	&	'	()	*	+	,	-	.	/
3x	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	:	;	<	=	>	?
4x	@	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
5x	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	[\]	^	_
6x	`	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o
7x	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	{		}	~	
8x	caractères non supportés par ISO 8859-1															
9x	caractères non supportés par ISO 8859-1															
Ax	 	¡	¢	£	¤	¥	¦	§	¨	©	ª	«	¬	®	¯	
Bx	°	±	²	³	´	µ	¶	·	¸	¹	º	»	¼	½	¾	¿
Cx	À	Á	Â	Ã	Ä	Å	Æ	Ç	È	É	Ê	Ë	Ì	Í	Î	Ï
Dx	Ð	Ñ	Ò	Ó	Ô	Õ	Ö	×	Ø	Ù	Ú	Û	Ü	Ý	Þ	ß
Ex	à	á	â	ã	ä	å	æ	ç	è	é	ê	ë	ì	í	î	ï
Fx	ð	ñ	ò	ó	ô	õ	ö	÷	ø	ù	ú	û	ü	ý	þ	ÿ
	x0	x1	x2	x3	x4	x5	x6	x7	x8	x9	xA	xB	xC	xD	xE	xF

!	Caractère autorisé à la saisie.
"	Caractère autorisé à la saisie (nécessitant une transformation si utilisé en XML).
\$	Caractère interdit à la saisie, mais les applications doivent pouvoir les afficher.
\$	Caractère interdit à la saisie, les applications peuvent les afficher ou les remplacer par des blancs.
	Caractère interdit à la saisie, les applications doivent afficher des blancs.
Attention : Le caractère "œ" n'existe pas dans ISO 859-1, à remplacer par "oe".	

Historique du document

Version	Rédigé par	
1.0	PUSC	09/12/2015
	Première version	
1.1	PUSC	18/12/2015
	Changement de la séquence des attributs dans l'entête des fichiers L'attribut <URL fichier> est placé avant les dates	
1.2	PUSC	06/09/2016
	Suppression des notions de table de transcodage (TRA) et de table de correspondance au profit de l'appellation table d'association (ASS) Mise à jour des exemples des tables d'associations	
1.3	PUSC	27/10/2016
	Suppression de la table de gestion GES dont l'usage est interne à l'ASIP Santé	
1.4	PUSC	15/03/2017
	Précision qu'un code est toujours alphanumérique	
1.5	PUSC	09/10/2017
	Limitation à 80 caractères de la longueur des descriptions des nomenclatures et des tables	
1.6	PUSC	04/07/2018
	Mise à jour des longueurs de libellés adaptés, courts et longs des TRE et des JDV	
1.7	PUSC	13/12/2019
	Ajout des règles attachées aux différents statuts que peut prendre un code	
1.8	PUSC	27/03/2020
	Modification de la chartre graphique du document	
1.9	PUSC	02/07/2020
	Corrections éditoriales	
2.0	DEII	23/03/2022
	Revue globale du document pour intégrer les nouveaux formats ainsi que quelques informations complémentaires pour chaque type de nomenclature	